

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
1-5 rue André-Malraux

Groupe scolaire André-Malraux de Tergnier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010694

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017, 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : groupe scolaire

Appellation : André-Malraux

Parties constituantes non étudiées : logement, cour, préau, salle des fêtes, gymnase

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, AB, 116-117

Historique

A la veille de la Première Guerre mondiale, Tergnier compte une **école de filles et une école de garçons** construites en 1860, qui accueilleraient 750 élèves, en 1914, "dans des conditions d'hygiène déplorables" et nécessitaient modifications et transformations, projetées en 1910 mais non réalisées quant débute la Première Guerre mondiale.

Le plan d'alignement de la ville (1920) propose la reconstruction du groupe scolaire à son emplacement actuel, qui correspond à celui de l'**ancienne église**, afin de disposer de terrains suffisants pour offrir une capacité d'accueil adaptée aux besoins. Cependant, en mars 1922, la municipalité fait le constat que les dommages de guerre seront insuffisants pour reconstruire un nouveau groupe scolaire.

Deux ans plus tard, le conseil municipal approuve les plans et devis du nouveau groupe scolaire, attribuables à l'architecte communal Antoine, et décide l'adjudication des travaux, (DCM 1/3/1924). Cependant, en mai 1925, le groupe scolaire est toujours en projet et les classes installées, depuis 1914, dans des baraquements provisoires qui manquent d'air et de lumière (DCM 29/5/1925). Les terrains sont enfin acquis en 1925, l'adjudication des travaux (une nouvelle fois votée le 31 octobre 1925) a lieu en novembre 1925 et la pose de la première pierre en avril 1926 (Commission Travaux et Finances). Les travaux sont exécutés sous la direction de l'architecte Charles Lemaire, nouvel architecte communal qui succède à Antoine (*Le Grand Echo de l'Aisne*, 14 novembre 1925, p. 7).

Deux logements d'instituteurs adjoints sont abrités dans le **bâtiment** construit au sud du groupe scolaire (rue Victor-Hugo), en 1926. En novembre de cette même année, il est décidé d'incorporer une salle de gymnastique et une salle des fêtes à l'usage des élèves entre les deux préaux de l'école ; les travaux doivent être exécutés par Gourmont et Pouchol entrepreneurs, sur les plans du nouvel architecte communal Paul Muller, qui succède à Charles Lemaire (DCM 2/11/1926). L'extension du groupe scolaire, prévue dès 1929 en raison de l'augmentation de la population, est toujours nécessaire en 1931 (Commission Travaux et finances 11/6/1931).

En 1937, le Conseil municipal vote la construction de deux nouvelles classes, une pour les filles et une autre pour les garçons (DCM 6/10/1937).

Après la seconde guerre mondiale, le préau de l'école de garçons, détruit durant les bombardements, est reconstruit en 1948, sur les plans de l'architecte communal Shiketaus (DCM 6/3/1948). La création d'une septième classe de garçons, qui doit permettre d'ouvrir un cours complémentaire mixte, est votée en 1946 (DCM 3/8/1946) et à nouveau en 1950 (11/2/1950). En 1952, une huitième classe est nécessaire (DCM 19/2/1952) et le Conseil municipal approuve un avant-projet pour la construction de classes dans les préaux de l'école (DCM 26/5/1952), puis de trois classes, au-dessus

des préaux (DCM 17/12//1952). La surélévation du préau est cependant momentanément abandonnée en 1954 (DCM 25/5/1954). La municipalité décide ensuite la construction d'un autre groupe scolaire dans le **quartier Roosevelt**. Les vues aériennes de 1930 montrent que le groupe scolaire comprenait l'ensemble des bâtiments existant aujourd'hui. La cour de récréation était séparée en son centre par un mur, isolant la cour de l'école de filles et celle de l'école de garçons. Deux rangées d'arbres longeaient les murs nord et sud de la cour.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1924 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Antoine (architecte communal, attribution par source), Charles Lemaire (architecte communal, conducteur de travaux, attribution par source), Paul ou Albert-Paul Müller (architecte communal, attribution par source), Alfred Shiketaus (architecte communal, attribution par source)

Description

L'édifice occupe une vaste parcelle traversante desservie par la place de la Mairie et la rue Pierre-Proudhon. Il comprend un bâtiment de plan allongé, aligné sur la place, et un bâtiment de plan allongé aligné sur la rue Pierre-Proudhon, séparés par la cour de récréation au centre.

Le bâtiment sur la place est construit en briques avec ossature en béton armé, enduit partiel et calepinage de briques. Il comprend un corps central en saillie à deux étages carrés, flanqué de deux ailes à un étage carré abritant les salles de classe et disposant d'une entrée indépendante pour l'école de garçons (au sud) et l'école de filles (au nord). Chaque aile dispose de deux accès, l'un principal (sur la place), protégé par un porche hors-oeuvre, l'autre secondaire en pignon. Chaque aile abrite sept classes (trois au rez-de-chaussée et quatre à l'étage). Les classes sont éclairées par des quatre fenêtres sous linteau continu. Le pavillon central à usage d'habitation, compte deux étages carrés et dispose deux accès sur l'angle. Les travées centrales sont surmontées d'un pignon à fenêtre thermale.

Le bâtiment rue Pierre-Proudhon est construit en briques avec ossature de béton armé, enduit partiel et couvert de tuiles mécaniques. Il comprend un corps central à un étage carré, prolongé au nord et au sud par deux ailes à deux étages carrés reliées par leur cage d'escalier. Ces bâtiments à usage de classe comptent deux étage carrés, le second en retrait dispose d'un balcon. Ils disposent d'un accès depuis la rue Pierre-Proudhon, (celui du bâtiment nord est situé dans le pignon). Chaque cage d'escalier est accessible depuis la rue Pierre-Proudhon par une petite porte protégée par un auvent en béton. Les classes à l'étage sont desservies par un couloir côté cour et éclairées côté rue par des baies filantes. Le rez-de-chaussée des bâtiments nord et sud, à usage de préau, est ouvert côté cour et éclairé côté rue par un fenêtres munies de dalles de verre opaque.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; brique

Matériau(x) de couverture : tuile flamande mécanique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 2 étages carrés

Typologies et état de conservation

Typologies : école et logement sous un même toit (2e quart 20e siècle)

Statut, intérêt et protection

Le groupe scolaire de Tergnier est construit en 1926 sur des plans attribués à l'architecte Charles Müller, qui succède à deux architectes communaux ayant conduit le projet depuis 1924. Agrandi à l'est (rue Pierre-Proudhon), après la seconde guerre mondiale, il conserve ses dispositions d'origine, à l'exception des deux rangées d'arbres (au nord et au sud de la cour) et du mur de séparation des cours, supprimés.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1912-1927).**
- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1936-1958).**

- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations de la commission Travaux et finances (1925-1933).**
- *Le Grand Echo de l'Aisne.*
"Adjudication des travaux de reconstruction du groupe scolaire". 14 novembre 1925, p. 7.
- Archives privées. **Etude sur la renaissance de Tergnier** par Gaston Claudon, septembre 1926.

Annexe 1

Description du groupe scolaire en septembre 1926

Gaston Claudon, maire de Tergnier de 1925 à 1933, donne une description de l'édifice en 1926 : "Le groupe scolaire comprend un grand bâtiment donnant sur la grand place, à l'opposé et séparé par deux grandes cours plantées d'arbres : les préaux couverts, la salle des fêtes et de gymnastique. Logements pour les maîtres dans le bâtiment annexe rue Victor-Hugo. Le bâtiment principal comprend une aile gauche pour l'enseignement des filles et l'aile droite pour l'enseignement des garçons. Le pavillon central sert de logement à la directrice et aux adjointes à gauche, au directeur et aux adjoints à droite. Chaque aile de bâtiment est ainsi distribuée : au rez-de-chaussée : un grand vestibule, une salle de propreté, deux classes avec vestiaires, une sortie sur cour et préaux, un escalier d'accès à l'étage. A l'étage, deux classes avec vestiaires, une bibliothèque. Au sous-sol, chauffage central. Dans la cour WC. Le logement de directeur comprend un parloir, quatre pièces, une cuisine, WC, buanderie, grenier. Un logement d'adjoint est à deux pièces. Au premier étage l'autre est à quatre pièces au 2e étage. Celui-ci peut se diviser en deux logements de deux pièces. il est prévu des WC, cages, grenier. Les appartements directrices et adjointes identiques aux précédents" (*Etude sur la renaissance de Tergnier*, septembre 1926, Archives privées).

Illustrations



Vue générale de la façade principale donnant sur la place.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20170200110NUC2AQ



Vue du corps central et des portiques latéraux.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205007NUCA



Porte de l'école de filles (pignon nord).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205008NUCA



Façades rue Pierre-Proudhon. Bâtiments reconstruits et surélevés vers 1955.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205005NUCA



Bâtiments en fond de cour. Bâtiments reconstruits et surélevés vers 1955.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205006NUCA

Porte de l'école de
garçons (pignon sud).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205009NUCA



Logement, rue Pierre-Proudhon.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205207NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Grand Tergnier (IA02010939) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier, Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue générale de la façade principale donnant sur la place.

IVR32_20170200110NUC2AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du corps central et des portiques latéraux.

IVR32_20210205007NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte de l'école de filles (pignon nord).

IVR32_20210205008NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte de l'école de garçons (pignon sud).

IVR32_20210205009NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façades rue Pierre-Proudhon. Bâtiments reconstruits et surélevés vers 1955.

IVR32_20210205005NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiments en fond de cour. Bâtiments reconstruits et surélevés vers 1955.

IVR32_20210205006NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement, rue Pierre-Proudhon.

IVR32_20210205207NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation